

La Ville de Lormont débloque 120 000 euros pour des projets citoyens



À Lormont, la première édition du Budget Participatif invite les habitants à proposer des projets citoyens pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers, participer aux objectifs de développement durable, mieux partager culture et solidarité, ou embellir l'espace public. Le montant annuel affecté au budget participatif 2021 est de 120.000 euros.

Favoriser l'implication des habitants dans la vie locale

L'implication reste naturellement l'objectif principal de ce Budget Participatif. Les habitants sont invités à s'impliquer dans la vie locale, dans le choix des priorités des dépenses d'investissement, dans les besoins du quotidien et dans le renforcement des liens sociaux. Les projets présentés devront donc avoir un intérêt général à visée collective, être en cohérence avec le projet municipal et s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : la culture, le sport, l'éducation, la jeunesse, l'environnement, la solidarité ou la mobilité. Les dossiers devront être déposés par un habitant de Lormont, de plus de 6 ans, à titre individuel ou collectif. Une enveloppe de 120 000 euros est donc dédiée à ce Budget Participatif. Chaque projet peut prétendre à 24.000 euros.

Dépôt des dossiers - 19 avril au 11 juin

En ligne sur www.lormont.fr ou auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville, de l'Espace citoyen Génicart, de la Maison des associations et de la citoyenneté et du service de Démocratie participative et quotidienneté. Le comité de sélection sera composé d'élus municipaux, de représentants du Conseil des Sages, du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes Engagés ainsi que d'habitants. Le Comité de sélection proclamera les résultats, après passage en Conseil Municipal qui prendra acte.

Votre contact

Médélise DUNY

Attachée de presse

05 56 33 00 97

medelise.duny@lormont.fr